



l'essentiel du CE Normandie Centre

Transfert de la boutique de Grandville à la Général de Téléphonie (GDT)

Le marché reste tendu en raison des quatre acteurs principaux de la téléphonie qui se livrent une concurrence acharnée pesant sur les prix et donc sur les marges.

Orange privilégie la stratégie de l'attractivité du point de vente, qui consiste à investir sur les boutiques pérennes, en raison notamment de la pertinence de leurs localisations, en augmentant les moyens, la qualité et la surface.

Le deuxième axe stratégique vise la diminution de la présence d'Orange sur les territoires qui génèrent peu d'actes de vente. Une stratégie bien définie au niveau national... mais qu'en est-il au niveau en local ?

La CFE-CGC constate que les fermetures des boutiques s'enchaînent et les stratégies se ressemblent (la direction réduit les horaires d'ouverture, ne se donne pas les moyens

pour recruter des CDI malgré le taux de chômage élevé).

Comment la Direction peut-elle comparer une boutique qui dispose de 4 salariés titulaires dont 2 en TPS sans responsable de boutique (exemple de Grandville) à une boutique structurée avec 12 salariés, 1 responsable et 1 adjoint (Avranches) ?

Où sont les analyses au niveau des enjeux économiques ?, (le business plan chiffré et argumenté présentant les attentes économiques des projets, les réductions de coût, l'amélioration opérationnelle, l'impact social et, pour être en phase avec la politique environnementale, le coût carbone.)

Par ailleurs, la GDT a-t-elle, aura-t-elle les moyens de faire face à une population qui a minima double en période estivale ?

Consultation sur la GPEC 2016 - 2018

La CFE-CGC se félicite d'avoir signé l'accord GPEC, qui nous a permis d'avoir un débat riche sur le sujet, avec des chiffres de l'emploi sur la période 2016-2018.

Cependant, nous ne sommes pas en phase avec la destruction d'emploi proposé par la Direction, dont le non-remplacement risque de déstabiliser les équipes.

Nous nous inquiétons également de l'externalisation massive des compétences dans nos domaines cœurs de notre métier.

La digitalisation ne permettra pas de compenser le manque de ressources et de moyens humains.

La politique RH de notre entreprise se doit d'être aussi ambitieuse que le projet stratégique « Orange Essentiels 2020 ».

Vote des élus

- Pour : 0
- Contre : 4 : CDFT & CFE-CGC
- Abstention : 0

Consultation sur le bilan 2015 des personnes en situation d'Handicap

Extrait du bilan de la commission Handicap du CE NOC.

le bilan complet est disponible sur demande.

Pour ce qui est de notre DO NC, c'est un exercice relativement délicat que de tenter de comparer l'exercice 2015 à celui de 2014. En effet, le bilan 2015 a été établi sur le périmètre de l'actuelle mandature à savoir sans la DIT ouest mais avec l'AGPro (y/c les sites d'Angers & de Cholet). Sous cet effet, l'effectif social a cru de 5,81%, celui de l'effectif TH de **10,86%** ! (9,1% si l'on prend en compte les salariés C3R).

Malgré notre souhait exprimé l'an passé quant à une communication nécessaire afin de rappeler aux salariés concernés leurs droits s'agissant des ASA H, leur utilisation nous semble toujours aussi faible au regard des besoins potentiels. Le nombre de salariés bénéficiaires ainsi que la moyenne en jours/an ont diminué de manière sensible.

La Commission s'inquiète du fait que, dans le tout nouveau Contrat Social 2020, une 'promesse' peut-on lire dans le document accompagnant l'annonce de notre Président, il ne soit aucunement fait mention du Handicap ! La Diversité, quant à elle, y est citée à cinq reprises.

Alors que la Direction s'enorgueillit de l'atteinte et du large dépassement du taux d'emploi global de 6% en 2015, ne pas faire mention du Handicap dans ce document qui se veut un véritable 'ciment social' pour les 5 prochaines années, est un mauvais signal envoyé à toutes les minorités faibles ou fortes

Vote des élus

- Pour : 3 CFDT & CFE-CGC
- Contre : 0
- Abstention : 1 CFE-CGC

Vos
représentants
CFE-CGC
Orange
au CE

Élus Titulaires

- Georges Giraud IUN
- Eric Picot SCO

Élus Suppléants

- Florence Le Lepvrier AD
- Martial Lageon AGPRO

Commissions

- ASC : Sylvie Baehni & Brice Imbert
- Egalité Pro : Laurent Delavigne
- CHSCT : Pascal Marsais
- Handicap : Eric Picot Président

Représentant syndical

Eddy Jégou AE NC

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur www.cfecgc-orange.org [mettre l'url de la rubrique de l'établissement]
CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15